



LES RENCONTRES DU LABEL TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE

MATINEE DU 7 JUILLET AU CONSEIL REGIONAL DE CAEN (ABBAYE-AUX-DAMES)

- **08h45 : Accueil café**
 - **09h15 - OUVERTURE PAR LE CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE**
 - **09h30 : LE LABEL TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE, UNE RECONNAISSANCE DE LA MOBILISATION DES PROPRIETAIRES ET GESTIONNAIRES DE TERRITOIRES PRIVES POUR LA BIODIVERSITE**
 - 9h30. Présentation du label Territoires de Faune Sauvage
 - 9h45. Pourquoi les partenaires s'engagent dans Territoires de faune sauvage ?
 - **Christophe Aubel**, Directeur délégué Mobilisation de la Société, OFB
 - **Philippe Justeau**, Président Fédération Régionale des Chasseurs des Pays-de-Loire
 - **Henri de Castries**, Président de la Fondation François Sommer
 - **Alain Scriban**, conseiller spécial, European Landowners Organization
 - 10h15. Echanges avec la salle
 - **10h30 – TABLE RONDE : QUELS OUTILS MOBILISABLES PAR LES PROPRIETAIRES ET GESTIONNAIRES PRIVES POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE ?**
 - **Annie Charlez**, Juriste consultante
 - **Eric Coquatrix**, Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime
 - **Franck Nivoix**, Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (sous réserve)
 - **Cécile Mérel**, Chargée de mission, Fondation François Sommer
 - **Valérie Vandenabeele** (APB - Aanspreekpunt Privaat Beheer, Belgique) - 11h00. Echanges avec la salle
- **11h15 – TABLE RONDE : COMMENT INTEGRER L'ACTION DES PROPRIETAIRES ET GESTIONNAIRES PRIVES POUR LA BIODIVERSITE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**
 - **Jon Marco Church**, Université de Reims Champagne-Ardenne, délégation au CNRS
 - **Romain Debray**, Agence Normande de Biodiversité et Développement Durable
 - **Laurent Garnier**, Parc Naturel Régional de Normandie Maine
 - **Un représentant** de l'Association des Maires Ruraux de France (sous réserve)- 11h45. Echanges de la salle
- **12h00 : Remise des diplômes aux territoires labellisés en 2021 et 2022**
- **12h15 : Clôture**
- **12h30 : Déjeuner**
- **14h00 : Départ vers les Marais de la Dives (navette)**

Une initiative European Landowners' Organization  développée en France par :

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



DU 6 AU 8 JUILLET, VISITE DES TERRITOIRES NORMANDS



Mercredi 06 juillet de 15h00-17h00

LES BOIS DE LEON ET GINETTE

Un groupement forestier au top de la gestion environnementale dans le pays de Bray !

Route du bois de Léon – 76440 Beaubec-la-Rosière
49,3811°N – 1,3051°E

Le Bois Ginette est un Groupement Forestier de 95 ha géré par **Jean-Philippe Tamarelle**. Ancien Chef d'Entreprise dans le secteur du bâtiment, passionné de nature il se consacre désormais à la gestion forestière et environnementale de ce territoire, dont 78 ha, situé dans le pays de Bray sur la commune de Beaubec-la-Rosière, à proximité de Forges-les-Eaux.

Chasseur et adhérent à la Fédération de Seine-Maritime, il a fait appel au pôle REZH'Eau pour préparer le dossier de label Territoires de Faune Sauvage qu'il obtient en 2017, entraînant son voisin et ami Dominique Filleul du Groupement Forestier du Bois Léon (32 hectares).

Particularité de ce site géré en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie : ses **tourbières**. Situé en zone Natura 2000, des partenariats ont été établis avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du pays de Bray, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie et l'État pour leur restauration. Avec l'appui technique de la FDC76, le Groupement Forestier a bénéficié d'un contrat Natura 2000 pour la réalisation des travaux de restauration sur une surface de presque 2,5 ha.

Le label TFS a constitué un élément déclencheur pour la réalisation d'actions de préservation de la biodiversité sur ce site.

Programme :

- L'histoire du label et de la labellisation du site
- Les partenariats établis et les actions de conservation de la nature mises en œuvre
- Les projets à venir
- Verre de l'amitié



Une initiative European Landowners' Organization **ELO** développée en France par :





**VALORISEZ
VOTRE TERRITOIRE**
pour et par la biodiversité

Jeudi 07 juillet de 14h30-16h30

LES MARAIS DE LA DIVES

Le collectif au service de la gestion durable des marais

Rue du Domaine - 14670 Saint-Samson

49,18310°N - 0,15587°O

Situés au cœur du pays d'Auge, les marais de la Dives s'étendent sur plus de 10 000 hectares de prairies inondables, entrecoupées de nombreux canaux et fossés. Aménagé par l'homme depuis le 11^{ème} siècle, Ce territoire humide est doté d'une biodiversité exceptionnelle et de superbes paysages, une faune et une flore atypique remarquables à découvrir.

Le territoire occupe une place stratégique au niveau régional et jouent un rôle de corridor écologique pour de nombreuses espèces d'oiseaux (167 recensés par l'association des marais de la Dives), mammifères (47 espèces dont 18 protégées au niveau national), papillons, scarabées, coccinelles, libellules, demoiselles, sauterelles, criquets, mollusques, crustacés, annélides ne sont pas en reste, comme les 45 espèces de poissons identifiées.

Créé en 2020 le collectif **Vivre les marais de la Dives** réunit 102 adhérents ; propriétaires, agriculteurs, chasseurs, et gestionnaires de gabions soucieux d'agir dans le respect de la faune et de leur environnement. Le collectif rassemble ses adhérents autour du projet de label afin notamment de mieux synchroniser l'usage de l'eau entre ses utilisateurs, améliorer et harmoniser les pratiques favorables à la biodiversité.

Le collectif vient d'obtenir le label Territoires de faune sauvage, un nouveau pas vers une gestion intégrée et durable des marais !

Programme :

- Présentation de la réserve de Saint-Samson
- Enjeux et actions de conservation de la nature mises en œuvre
- Les projets à venir
- Pose du panneau Label Territoire de faune sauvage
- Verre de l'amitié



Une initiative European Landowners' Organization **ELO** développée en France par :

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Ministère
de l'Énergie
et du Climat





**VALORISEZ
VOTRE TERRITOIRE**
pour et par la biodiversité

Vendredi 08 juillet de 13h00-16h00

LES MARAIS DE LA TAUTE

Territoires de conservation de la nature (Balade fluviale)

Rue de la mare – 50500 Saint-Hilaire Petitville
49,30226°N – 1,23366°O

Les Marais dits de Carentan sont une vaste dépression humide d'environ 25 000 ha traversées de plusieurs cours d'eau, dont la Taute qui, tous, se jettent en mer en baie des Veys par des portes à flots. Ces marais deviennent, en hiver, un vaste plan d'eau. Au printemps, les prairies de fauche alternent avec les prairies pâturées.

Le patrimoine naturel de la vallée de la Taute est un des plus riches au sein de cet ensemble exceptionnel. Les fossés qui courent entre les prairies humides sont particulièrement riches sur le plan botanique et en batraciens. Les prairies tourbeuses, où alternent fauche tardive et pâture extensive, les fossés envahis d'une végétation, devenue rare ailleurs en Europe, permettent à des oiseaux exceptionnels de se reproduire ou d'y faire escale au printemps : 140 espèces dont certains nicheurs rares : busard des roseaux et busard cendré, butor étoilé, locustelle lusciniöide, mais aussi sarcelle d'été, râle d'eau, courlis cendré, vanneau huppé, gorgebleue à miroir, locustelle tachetée, ...

Les bateliers des Marais du Cotentin participent à la candidature du label. Son propriétaire et animateur est chasseur ; il expliquera l'intérêt des pompes solaires pour la gestion des quantités d'eau lors de l'étiage et la gestion d'une mare de chasse.

Programme :

- Visite en immersion dans l'univers des marais : présentation de la faune et de la flore exceptionnelle
- Histoire et activités des lieux
- Repas champêtre



Une initiative European Landowners' Organization **ELO** développée en France par :

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Ministère
de l'Énergie
et du Climat

